KPMG SA
9 avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim

Association Mobilex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Association Mobilex
Parc d'activité Les Couturiers - 67242 BISCHWILLER
Ce rapport contient 15 pages
Référence : GTC-233-003

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
9 avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 Schiltigheim

Association Mobilex

Parc d'activités Les Couturiers - 67242 BISCHWILLER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de l'association Mobilex,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Mobilex relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les subventions d'exploitation, les ventes, les achats et charges externes et les disponibilités.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

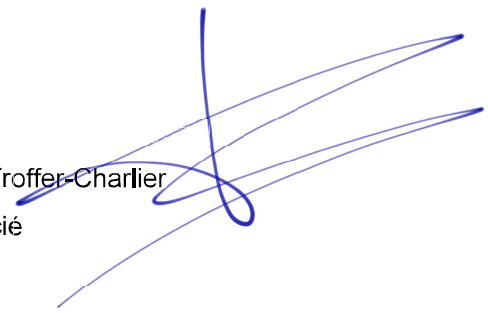
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 3 juillet 2023

KPMG S.A.



Guy Troffer-Charlier

Associé

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	43 845	41 796	2 049	3 488
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	220 289	29 608	190 681	40 796
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	149 518	101 512	48 005	65 657
	Autres immobilisations corporelles	142 228	123 590	18 638	14 926
	Immobilisations corporelles en cours	4 925		4 925	149 626
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.	15 929		15 929	15 929
	Autres participations	3 000		3 000	3 000
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 015		1 015	1 015
	TOTAL (I)	**580 750**	**296 507**	**284 243**	**294 436**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				5 000
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	91 832	8 992	82 840	97 218
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	185 029		185 029	251 416
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	38 238		38 238	60 033
	DISPONIBILITES	25 198		25 198	87 926
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	13 185		13 185	14 104
	TOTAL (II)	**353 482**	**8 992**	**344 490**	**515 698**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**934 232**	**305 499**	**628 733**	**810 134**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			1 015	1 015
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires	13 720	13 720
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	18 000	24 000
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	(6 025)	95 135
	Excédent ou déficit de l'exercice	**(30 245)**	**(101 160)**
	Total des fonds propres (situation nette)	**(4 550)**	**31 695**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	201 510	336 079
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	**201 510**	**336 079**
	Total des fonds propres	**196 961**	**367 774**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		37 670
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		**37 670**
Provisions	Provisions pour risques		18 000
	Provisions pour charges	4 687	4 394
	Total des provisions	**4 687**	**22 394**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	132 347	149 852
	Emprunts et dettes financières divers	1 751	601
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 500	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 143	46 471
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	109 487	58 440
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	59 765	69 281
	Produits constatés d'avance	65 091	57 652
	Total des dettes	**427 085**	**382 297**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**628 733**	**810 134**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(30 244,60)	(101 159,89)
(1) Dont à moins d'un an	419 585	382 297
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	48 564	42 026

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	36 095	24 369
	dont ventes de dons en nature		338
	Ventes de prestations de service	315 275	274 770
	dont parrainages	15 699	18 792
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	523 537	486 169
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	21 956	23 869
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	39 534	32 896
	Utilisations des fonds dédiés	37 670	
	Autres produits	6 761	24 764
	Total des produits d'exploitation	**980 828**	**866 837**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock	15 889	24 755
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock	45 318	27 918
	Autres achats et charges externes	195 955	205 279
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	16 380	17 230
	Salaires et traitements	577 905	533 254
	Charges sociales	112 734	95 128
	Dotation aux amortissements et dépréciations	55 143	49 194
	Dotation aux provisions	2 515	
	Reports en fonds dédiés		37 670
	Autres charges	20 413	2 003
	Total des charges d'exploitation	**1 042 251**	**992 432**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(61 423)**	**(125 595)**

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(61 423)**	**(125 595)**
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	471	231
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**471**	**231**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	2 967	1 674
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**2 967**	**1 674**
	RESULTAT FINANCIER	**(2 496)**	**(1 443)**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**(63 919)**	**(127 038)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	2 402	15 514
	Sur opérations en capital	33 316	15 367
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	**35 718**	**30 881**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 020	765
	Sur opérations en capital		95
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		4 121
	Total des charges exceptionnelles	**2 020**	**4 982**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**33 698**	**25 900**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	24	21
	TOTAL DES PRODUITS	**1 017 017**	**897 949**
	TOTAL DES CHARGES	**1 047 262**	**999 109**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**(30 245)**	**(101 160)**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE COMPTABLE 2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice 2022, dont le total est de 628 733 € et au compte de résultat de l'exercice dont le total des charges est de 1 047 262 € et présentant un déficit de 30 244,60 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1- Objet Social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

- promouvoir l'accès à la mobilité des personnes en difficulté sociale et/ou professionnelle, afin de permettre une meilleure insertion dans la vie active ;
- fédérer l'action de l'ensemble des acteurs liés à la mobilité (compagnies d'assurance, garage, auto-écoles, partenaires sociaux, …)
- mettre en place et utiliser l'ensemble des moyens et activités nécessaires à la réalisation de l'objet associatif.

Les emplois créés seront destinés prioritairement à des personnes en situation précaire et viseront à favoriser leur intégration professionnelle et sociale par l'accompagnement social, l'information et la formation.

2- Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- Accueil de personnes prescrites par les partenaires de l'insertion et de l'emploi au sein de la plateforme de mobilité comprenant :
  - Accompagnement à l'acquisition du savoir bouger par des conseillers mobilités
  - Accès à des outils du pouvoir bouger (mise à disposition de moyens de déplacement)
- Aux fins de réaliser ces dernières, réalisation d'activité bénéficiant d'agrément de l'Etat :
  - Atelier et Chantier d'Insertion
  - Ecole de conduite à Statut Associatif
  - Organisme de formation

3- Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

a) <u>Ressources humaines :</u>

L'effectif est de 25 salariés représentant 23,33 ETP au 31 Décembre 2022. A titre de comparaison, l'effectif au 31 Décembre 2021 représentait 29 salariés représentant 25,31 ETP.

Ces effectifs comprennent :

- 1 salarié sur contrat CUI CAE représentant 0,2 ETP
- 14 salariés en CDDI représentant 9,45 ETP au sein de l'Atelier et Chantier d'Insertion

b) <u>Autres moyens :</u>

L'association dispose de locaux localisés comme suit :

- Atelier technique support de l'ACI situé à Betschdorf loué par la SCI NL Immobilier
- Permanence d'accueil de Strasbourg mis à disposition par la Mission Locale de Schiltigheim

4- Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

L'aménagement du site de BETSCHDORF a permis le déménagement de l'ensemble des fonctions administratives sur le site. Ce déménagement implique un changement de siège social qui n'a pas pu être réalisé, ce dernier implique une Assemblée Générale Extraordinaire.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Pas de remarque particulière à signifier

5- Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020. Il peut être appliqué par anticipation pour l'exercice en cours à sa date de publication (le 30/12/2018).

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

6- Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;

A) Etat des immobilisations :

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Poste à poste	Acquisitions
- Immobilisations incorporelles	43 845 €		
- Installations générales	51 460 €	168 829 €	
- Outillage industriel	145 554 €		5 413 €
- Matériel roulant	109 825 €		14 144 €
- Matériel informatique et mobilier de bureau	23 535 €		970 €
- Immobilisations en cours	149 626 €		24 128 €
- Immobilisations financières	19 944 €		
TOTAL	**543 789 €**	**168 829 €**	**44 655 €**

ANNEXE COMPTABLE 2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation valeur d'origine fin d'exercice
	Poste à Poste	Cessions		
- Immobilisation incorporelle			43 845 €	
- Installations générales			220 289 €	
- Outillage industriel		1 450 €	149 517 €	
- Matériel roulant		6 246 €	117 723 €	
- Matériel informatique et mobilier de bureau			24 505 €	
- Immobilisations en cours	168 829 €		4 925 €	
- Immobilisations financières			19 944 €	
TOTAL	**168 829 €**	**7 696 €**	**580 748 €**	

B) Etat des amortissements :

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
- Immobilisation incorporelle	40 358 €	1 439 €		41 796 €
- Installations générales	10 665 €	18 943 €		29 608 €
- Outillage industriel	79 897 €	23 065 €	1 450 €	101 512 €
- Matériel roulant	97 403 €	9 758 €	6 246 €	100 915 €
- Matériel informatique et mobilier de bureau	21 031 €	1 644 €		22 675 €
TOTAL	**249 354 €**	**54 849 €**	**7 696 €**	**296 506 €**

C) Évaluation des amortissements :

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Immobilisation incorporelle	LINEAIRE	2 ans à 3 ans
Installations générales	LINEAIRE	2 ans à 7 ans
Outillage industriel	LINEAIRE	3 à 5 ans
Matériel roulant	LINEAIRE	2 ans
Matériel informatique et mobilier de bureau	LINEAIRE	2 à 5 ans

D) Informations relatives aux filiales et participations

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des	Quote-part du capital détenue *(en %)*	Valeurs comptables des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d' affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de lexercice
Conciergerie Solidaire d'Alsace	19 800 €	0	15,15 %	3 000 €	Néant	Néant	0	Néant	0

7- Actifs circulants et dettes d'exploitation

A) Évaluation des créances et des dettes :

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

B) Dépréciation des créances :

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

C) État des échéances des créances :

État des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Dépôts et cautionnements versés	1 015 €		1 015 €
Clients et comptes rattachées	91 832 €	91 832 €	
Avance Fournisseurs			
Personnel et comptes rattachés	1 030 €	1 030 €	
Débiteurs divers	183 999 €	183 999 €	
TOTAL	**277 876 €**	**276 861 €**	**1 015 €**

D) État des échéances des dettes :

État des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	83 777 €	31 242 €	52 535 €	€
Découverts et intérêt courus	48 570 €	48 570 €		
Dépôts et cautionnements reçus	1 751 €	1 751 €		
Fournisseurs et comptes rattachés	51 143 €	51 143 €		
Personnel et comptes rattachés	24 142 €	24 142 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 436 €	56 284 €	16 152 €	
Autres impôts taxes et assimilés	12 910 €	12 910 €		
Créditeurs divers	59 765 €	59 765 €		
TOTAL	**354 494 €**	**285 807 €**	**68 687 €**	

E) Disponibilités en Euros :

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE COMPTABLE 2022

F) Détail des produits à recevoir et créances restant à encaisser :

	Montant
Subvention aux postes de travail (ASP)	26 776 €
Subvention FSE (Collectivité européenne d'Alsace)	48 320 €
Subvention Collectivités Territoriales (EMS)	10 000 €
DEETS sur 3 dossiers FDI	88 713 €
Autres débiteurs divers	10 189 €
Factures à établir	10 296 €
TOTAL	**194 294 €**

G) Détail des charges à payer :

	Montant
Achat et Consommables	1 729 €
Charges externes	580 €
Honoraires	6 684 €
Taxes et Impôts Locaux	709 €
Congés payés et primes	31 377 €
Autres charges de personnel	
Intérêts courus	1 691 €
TOTAL	42 770 €

H) Charges et produits constatés d'avance :

Charges constatées d'avance	Montant
Fournitures non stockés	4 646 €
Assurances	6 236 €
Autres charges d'exploitation	2 303 €
TOTAL	13 185 €
Produits constatés d'avance	**Montant**
Prestations service location	381 €
Aide à la création de poste Région Grand Est	4 710 €
Subvention DRETS 2023	60 000 €
TOTAL	65 091 €

I) État des provisions :

Les comptes intègrent une provision au titre des indemnités de départ à la retraite
Mobilex, conformément à l'obligation conventionnelle des métiers de services annexes à l'automobile a transféré la gestion des indemnités de fin de carrière à la Caisse IRP Autos à Angoulême.
La Convention Collective des ACI ne proposant pas ce type de garantie, il est constaté dans les comptes de l'exercice une provision pour pensions et retraites relative aux 2 salariés en CDI au sein de l'établissement. Cette dernière représente un montant chargé de 4 687 € au 31/12/2022.

mobilex
acteur de la mobilité solidaire

ANNEXE COMPTABLE 2022

J) Tableau de suivi des fonds dédiés :

Situations	Montant des fonds affectés au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (#789)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (# 689)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
FDI 2 – TUS	5 390 €		5 390 €		
FDI 3 – Territorialisation	5 280 €		5 280 €		
FDI Ambassadeurs EMS	27 000 €		27 000 €		
Total ressources publiques	**37 670 €**	**- €**	**37 670 €**		**0 €**
Total ressources privées	**- €**	**- €**			
TOTAL	**37 670 €**	**- €**	**37 670 €**		**0 €**

K) Tableau de suivi des fonds propres au 31/12/2022 :

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres	13 720 €			13 720 €
Apport avec droit de reprise	24 000 €		6 000 €	18 000 €
Subventions d'investissement amortissables	336 079 €		77 580 €	258 499 €
Report à nouveau	95 135 €		<101 159> €	<6 025> €
Résultat de l'exercice	<101 159> €	<30 245> €	101 159 €	<30 245> €€
Total	**367 775 €**	<30 245> €	**82 580 €**	**259 949 €**

L) État des engagements hors bilan au 31/12/2022 :

Les seuls engagements hors bilan portent sur :

- 4 contrats de LOA portant sur des Véhicules Renault Twingo dont le terme est fixé au 31/05/2024 ;
- la caution personne morale (convention) pour un montant de 64 064,32€ de République française présidence ;
- la caution sté caution (convention) pour un montant de 6 297,41€ de Association France active.

M) Informations relatives à la rémunération des dirigeants :

Le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 54 932 €.

N) Traitement du passif social lié au traitement des retraites :

Mobilex, conformément à l'obligation conventionnelle des métiers de services annexes à l'automobile a transféré la gestion des indemnités de fin de carrière à la Caisse IRP Autos à Angoulême.
La Convention Collective des ACI ne proposant pas ce type de garantie, il est constaté dans les comptes de l'exercice une provision pour pensions et retraites relative aux 2 salariés en CDI au sein de l'établissement. Cette dernière représente un montant chargé de 4 687 € au 31/12/2022.

O) Effectif de l'association :

Au 31 décembre, les effectifs de l'association se répartissaient comme suit :

Etablissement	Cadre	Agent maîtrise	Employé	Ouvrier	Dont contrats aidés
SIRET 00028	1	1	5		
SIRET 00036		1	4	14	15

P) Détail des honoraires du Commissaire aux Comptes :

Pour 2022, les honoraires de notre Commissaire aux Comptes figurant au Compte de résultat se répartissent comme suit :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes 6 684 € TTC
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les SACC telles que définies par les NEP - € TTC

8- Contributions volontaires en nature

Notre entité a comptabilisé les contributions volontaires en nature suivantes :

a) Bénévolat correspondant au temps passé au service de l'association dans le cadre de la gestion par les administrateurs (participation au CA, réunions de travail avec le Président et les membres du CA,…). Ces bénévoles sont intervenus pour l'Association, au cours de l'année 2022, à hauteur de 280 heures valorisées au taux horaire de 12,50 €. Le bénévolat est ainsi valorisé à hauteur de 3 500 €. Les abandons de frais par ces mêmes bénévoles représentent un total de 1 605 €

b) Don en nature – Mécénat de compétence L'association a reçue des dons en nature dans le cadre d'une convention de mécénat de compétence représentant une contrevaleur de 6 838 €.

c) Don de véhicules 6 véhicules ont été cédés à titre gratuit représentant la contrevaleur de 13 625 €